

**COMPTE RENDU de la SEANCE PUBLIQUE
du CONSEIL MUNICIPAL du 14 Septembre 2012**

Succession de Mr Pierre DELPECH dit Marcel :

Sur proposition de Mr le Maire, le Conseil Municipal décide de faire faire une plaque funéraire à la mémoire de Mr Pierre Delpech où figureront sa photo en médaillon, ses décorations militaires avec une épitaphe gravée : « La Commune de St Mexant reconnaissante » ; la Commune s'engage également à entretenir sa tombe et à la fleurir à Toussaint.

Déclassement et aliénation de la parcelle communale, cadastrée Section AA n° 102 d'une contenance de 12 a 77 ca située dans le bourg, au profit de Mr Antoine DESCAMPS/ Mme Mélanie ROUSSELY et Mr et Mme GRANDPIERRE, propriétaires riverains qui en ont préalablement sollicité l'acquisition : Nécessité d'avoir recours préalablement à la procédure d'enquête publique.

Echange de parcelles sises dans le bourg entre la Commune et Mr et Mme GRANDPIERRE : avis favorable du Conseil Municipal.

Travaux 2012 sur voiries rurales : CR accès Cueille, CR 29 du Clauzou, CR 9 du Fonds du bourg, CR de la Lagune, CR 15 des Bois Noirs et aménagements divers : cour de l'école, allée dans le nouveau cimetière, entrée de la zone commerciale et artisanale à la Croix de la Chapelle. Sur proposition de la Commission d'appel d'offres, le Conseil Municipal attribue le marché à l'entreprise FRAUCIEL pour un montant total hors taxe de 43.120,50 €.

Approbation du tableau définitif de classement des voiries communales réalisé par Tulle Agglo/ Communauté d'Agglomération.

Déplacement des panneaux d'entrée et sortie d'agglomération à Pompeyrie et la Found de l'Hoste pour étendre la zone de limitation de vitesse à 50 Km/h. Le Conseil Municipal charge le Maire de prendre contact avec les services compétents du Conseil Général pour la mise en place des panneaux règlementaires.

Reprise de concessions cimetière en l'état d'abandon : le Conseil Municipal décide de lancer la procédure.

Rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité de l'eau du Syndicat Mixte des Eaux du Maumont : le délégué communal donne connaissance au Conseil Municipal du rapport qui est mis à la disposition des administrés pour consultation au secrétariat de mairie.

Projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Naves : avis favorable du Conseil Municipal.

Rentrée scolaire : l'effectif est de 131 élèves répartis en 6 classes.

Le montant des achats et travaux effectués pour la rentrée scolaire est de 2.585,71 €.

Un agent communal a sollicité un temps partiel de droit il a donc été nécessaire de recruter un contractuel.

Ancien vestiaire du stade : compte-tenu de la vétusté de ce local, présentant un caractère dangereux et ne pouvant pas être réaménagé, le conseil Municipal décide de contacter une entreprise spécialisée en vue de sa démolition.

Aménagement paysager du rond-point à la Croix de la Chapelle : après avoir reçu l'aval du Centre Technique départemental de Tulle, le Conseil Municipal valide la proposition du Maire à savoir : enrochement, plantations arbustives qui nécessitent peu d'arrosage et d'entretien, massif béton au cœur du giratoire pour recevoir des plantations événementielles et mise en place d'un éclairage de sol.

Rénovation du four communal : le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer la procédure auprès de Tulle Agglo / Service Petit patrimoine.

Le Maire,
Jean-Marie FREYSSELINE